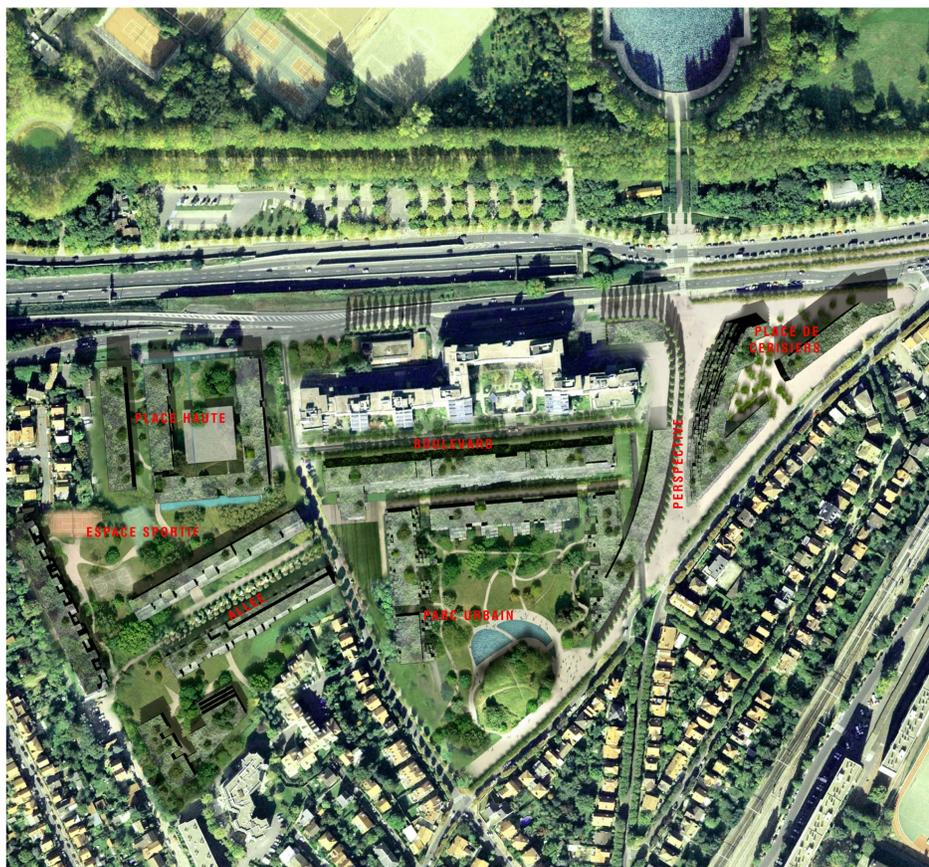


Ce programme a conduit la ville d'Antony à réfléchir au réaménagement du quartier.

C'est pourquoi la ville a lancé un marché à procédure adaptée pour une étude de faisabilité urbaine sur le périmètre de la Résidence universitaire Jean Zay en juillet 2010. Ce marché a été attribué à l'Atelier Jean Nouvel en août 2010. L'objectif de cette étude étant de susciter la réflexion des élus antoniens et des habitants sur le futur réaménagement du quartier de la Résidence Universitaire Jean Zay.

Dans son étude, présentée lors du Conseil municipal d'Antony le 17 juin dernier, Jean Nouvel a proposé de réaliser un éco-quartier en transformant les structures existantes pour reconstruire un nouveau quartier résidentiel, favoriser la mixité sociale et relier plus étroitement ce quartier avec le Parc de Sceaux et le centre-ville d'Antony.



Plan masse du projet paysager. AJN.

Perspective de l'Avenue du Parc de Sceaux. AJN.



Place haute. AJN.

Suite à cette étude, la ville a décidé de lancer une concertation préalable à la définition d'un projet d'aménagement sur ce site et afin de définir la procédure réglementaire la plus adaptée. La ville souhaite s'orienter vers des objectifs très larges :

- Développer sur le site une programmation urbaine mêlant du logement étudiant neuf ou réhabilité avec une nouvelle offre de logement classique, des programmations à vocation économique essentiellement tertiaires et commerciales, de nouveaux espaces publics de qualité et des équipements publics utiles au quartier ou à l'ensemble de la ville.
- Intégrer le nouveau quartier dans son environnement urbain, en créant et en favorisant des liaisons et des convergences tant avec le Parc de Sceaux qu'avec les secteurs pavillonnaires limitrophes et le centre-ville d'Antony.
- Concevoir le quartier dans une logique de développement durable affirmé et valoriser la présence de transports en commun existants (RER, bus, paladin) et projeté (tramway).